



La chimie au Maroc



Un secteur en plein essor

Représentant **16 % du PIB industriel national**, le secteur de la chimie occupe une **place de choix dans l'industrie** et les politiques publiques du Royaume.

Ce secteur est composé à **69 % par les activités des phosphates et des engrais**, complété par des activités telles que la peinture, les colles, le plastique ou encore le verre.

- ▶ On compte **1 627 établissements** dans le secteur de la chimie, soit **23,2 % de l'ensemble des unités industrielles**.
- ▶ En 2013, le secteur de la chimie a drainé **450 M EUR d'investissements pour un chiffre d'affaires de 6,5 Mds EUR** (soit 16,1 % du PIB industriel national).
- ▶ Aujourd'hui, la chimie représente **25,4 % des investissements du secteur industriel**.
- ▶ La part des exportations de produits chimiques a augmenté ces dernières années. Entre 2009 et 2012, le taux d'exportation est passé de 21,4 % à 27,5 % de la production industrielle totale. **69 % de ces exportations sont des activités liées aux phosphates**. Le Maroc est effectivement le **premier producteur mondial de phosphates**.
- ▶ En 2012, la part de la valeur ajoutée du secteur chimique dans le secteur industriel était de 44 %.

Le **secteur est dominé par des sociétés en position de quasi-monopole**, telles que l'Office Chérifien des Phosphates (OCP), Maroc Phosphore (filiale du groupe OCP spécialisée dans le traitement du phosphore, les engrais et les produits phytosanitaires), la Société Nationale d'Electrolyse et de Pétrochimie (SNEP), spécialisée dans les industries de la transformation plastique, ou encore la Société Anonyme Marocaine de l'Industrie et de Raffinage (SAMIR), unique raffinerie du Royaume.

■ Le cœur chimique du Maroc : Jorf Lasfar

Situé sur le littoral et au carrefour de Casablanca, Marrakech et Agadir, le **hub de Jorf Lasfar** est la première destination des industries de la chimie. Sa position stratégique en fait le **premier port minéralier d'Afrique**. Conforme aux normes internationales, il s'étend sur une superficie globale de 500 hectares. Le hub de Jorf Lasfar a permis la création de 50 000 emplois directs.

Un **projet de plateforme chimique mondiale devrait voir le jour d'ici 2020** : le « **Jorf Phosphate Hub** » porté par l'OCP. Les travaux de construction et d'aménagement sont en cours Avec des investissements s'élevant à 5,45 Mds DH, le projet devrait permettre la construction de 2 pipelines pour le transport de phosphate (Khouribga - Jorf Lasfar), 10 futures usines de production d'engrais, de nouvelles unités de conditionnement de phosphates, de granulation et d'engrais, etc. Cette plateforme chimique sera conforme aux normes et standards internationaux.

■ Les perspectives de développement

Le potentiel des industries chimiques et para-chimique demeure encore sous exploité et le secteur reste peu structuré. Aussi, **afin de dynamiser le secteur**, un **contrat-programme 2013-2023** a été signé entre l'Etat et les professionnels au travers du Pacte national pour l'émergence industrielle (PNEI). Les objectifs sont :

- de représenter **23 % du PIB industriel national** ;
- d'atteindre un **chiffre d'affaires de 14,1 Mds EUR** ;
- de créer **43 000 emplois**, dont 14 000 dans la plasturgie ;
- de drainer **6,7 Mds EUR d'investissements** ;
- de créer des **chem-parks** respectant les normes internationales ;
- de multiplier les **exportations par 4,5**.

Ces objectifs devraient se concrétiser au travers de **trois principaux axes de mise en œuvre** : le développement de la chimie pour l'agriculture et pour les filières environnementales (recyclage, etc.), ainsi que l'accompagnement des entreprises dans leur développement.

Fiche marché

■ Le programme d'investissement 2020 de l'OCP

- Extension des capacités d'extraction d'environ 20 M de tonnes pour les porter à 50 M de tonnes/an ;
- Renforcement de la valorisation du phosphate, à travers d'importants investissements notamment dans les plateformes de Jorf Lasfar (40 Mds DH soit 3,7 M EUR) et de Safi (30 Mds DH soit 2,8 Mds EUR) ;
- Réduction des coûts à travers projets structurants (pipeline) ;
- Renforcement partenariat Sud-Sud dans une logique de complémentarité : Maroc : phosphate – Gabon : gaz, pour la production d'engrais ;
- Stratégie de flexibilité industrielle : modulation de la production et réactivité de la politique commerciale.

■ Des opportunités réelles pour les entreprises françaises

Actuellement, les flux d'IDE dans le secteur de la chimie représentent **21 % du total des IDE pour le secteur industriel**. La stratégie mise en place par le gouvernement marocain **dynamise ce secteur et favorise son attractivité auprès des investisseurs étrangers**.

Les besoins varient selon les secteurs. Par exemple, les besoins dans la plasturgie émanent essentiellement des industries aéronautiques et automobiles, de l'agroalimentaire (30 %), du BTP (15 %) et de l'agriculture (12 %).

Royaume du Maroc
Ministère de l'Industrie,
du Commerce, de l'Investissement
et de l'Economie Numérique



www.mcinet.gov.ma



FEDERATION
DE LA CHIMIE &
DE LA PARACHIMIE

www.fcpmaroc.org



www.smct-ma.com

Événement au Maroc

KIMIA AFRICA, salon des Matières Premières et de Technologies de la Chimie – Casablanca. 6-8 octobre 2015.

Publications disponibles

Synthèse réglementaire : « [Réglementation des dispositifs médicaux au Maroc](#) ». Décembre 2013, 60 € HT.

Synthèse réglementaire : « [Réglementation des produits cosmétiques au Maroc](#) ». Mars 2014, 60 € HT.

Accompagnement

Etude de marché sur mesure, mission prospection, sélection de contacts.

Pour toute information relative à ce secteur d'activité, contacter :
Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)

Charafa CHEBANI, Directrice Pôle CFCIM-BUSINESS FRANCE

Tél. : +212 (0) 522 43 96 33

Fax : +212 (0) 522 20 01 30

Email : cchebani@cfcim.org

Retrouvez le détail de nos prestations sur www.businessfrance.fr et www.cfcim.org



© 2015 – UBIFRANCE

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse d'UBIFRANCE, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L. 335-2 et L. 335-3 du code de la propriété intellectuelle.

Clause de non-responsabilité

UBIFRANCE ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés. Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, UBIFRANCE ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

Prestation réalisée sous système de management de la performance
certifiée BVC ISO 9001 : 2008

Auteur :

Chambre Française de Commerce et d'Industrie du Maroc (CFCIM)

Adresse :

15, avenue Mers Sultan
20130 Casablanca
MAROC

Rédigée par : Sarah BOUMEDIENE et Raphaëlle GROUX-MONVOISIN

Revue par : Charafa CHEBANI

Version originelle de : avril 2015